



Comité Subrégional
de l'Emploi et de la Formation

COMMISSION CONSULTATIVE SOUS-RÉGIONALE DU DISPOSITIF INTÉGRÉ D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

PLAN D' ACTIONS 2010/2011



Avec le soutien de la Région Wallonne et du Fonds Social Européen

COMMISSION CONSULTATIVE SOUS-RÉGIONALE DU DISPOSITIF INTÉGRÉ D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE.....	1
PLAN D' ACTIONS 2010	1
1 Préambule	3
2. Plan d' Actions 2010.....	4
Partie 1 : Concert' action : mise en œuvre et pérennisation du dispositif	4
1. Rappel des objectifs de Concert' action	4
2. Actions.....	5
2.1 Action d' animation et de développement « Ecoute et Participation »	5
2.2 Rencontres régulières avec les acteurs de terrain	6
2.3 Analyses qualitatives du marché de l' emploi	7
2.4 Evaluation des effets de la note d' orientation	7
Partie 2 : Plan opérationnel 2010 de la CCSR.....	8
1. Axe 1 : développer, à l' échelle de notre sous-région, un système d' accompagnement de qualité des demandeurs d' emploi	8
1.1 Action 1 Constitution de groupes de travail inter-opérateurs pour favoriser la mise en place d' un système d' accompagnement de qualité des demandeurs d' emploi.	8
1.2 Action 2 Prise en compte de la diversité	8
2. Axe 2 : améliorer la communication et la collaboration entre les opérateurs en tenant compte notamment des freins liés aux contraintes légales et réglementaires	9
2.1 Action 1 : Inventaire des freins par type d' opérateur.....	9
2.2 Action 2 : Mise en place de groupes de travail	10
3. Axe 3 : Soutenir l' implication des employeurs dans les actions d' insertion socioprofessionnelle et dans le fonctionnement du DIISP	10
3.1 Analyse des pratiques de recrutement des petites entreprises en collaboration avec l' UCM.....	10
3.2 Tables rondes du marché de l' emploi.....	11
4. Axe 4 : Collaborer à l' amélioration de l' information relative aux objectifs et au fonctionnement du DIISP, notamment vers certaines cibles prioritaires (entreprises, demandeurs d' emploi, agents de 1ère ligne)	11
4.1 Action 1 guide pratique de l' insertion socioprofessionnelle.....	11

1 PREAMBULE

Depuis 2009, le Plan d'Actions de la Commission Consultative Sous-Régionale s'inscrit dans la logique du Projet Concert'action qui a pour objectif d'améliorer le fonctionnement du Dispositif Intégré d'Insertion Socioprofessionnelle (DIISP) via une collaboration renforcée entre les deux principaux acteurs de coordination et de pilotage du dispositif, à savoir le FOREM Conseil et le CSEF.

L'exercice 2010 marque un tournant important dans le processus puisqu'il voit le projet Concert'action se concrétiser par une première note d'orientation stratégique visant à identifier les objectifs et enjeux prioritaires pour la mise en œuvre du DIISP sur notre sous-région.

Dans ce contexte, Le Plan d'Actions 2010 de la Commission Consultative Sous Régionale (CCSR) du DIISP comporte 2 parties distinctes :

- D'une part la mise en œuvre et la pérennisation du projet FSE Concert'action avec une série d'actions destinées à poursuivre et à intensifier la logique « note d'orientation »
- D'autre part, le plan opérationnel 2010 de la CCSR, construit à partir de la note d'orientation, qui développe des actions concrètes sur 4 des 5 enjeux prioritaires identifiés pour notre territoire.

Soulignons enfin la légitimité de ces notes d'orientation et plan d'actions, validés par les représentantes des partenaires sociaux membres du CSEF, et élaborés à partir d'une mobilisation importante et d'une contribution active de l'ensemble des acteurs du DIISP de l'arrondissement de Mons via les deux journées de travail du séminaire « Quelles priorités pour l'insertion socioprofessionnelle sur notre territoire » organisé par le CSEF et le FOREM Conseil fin 2009.

2. PLAN D' ACTIONS 2010

PARTIE 1 : CONCERT' ACTION : MISE EN ŒUVRE ET PERENNISATION DU DISPOSITIF

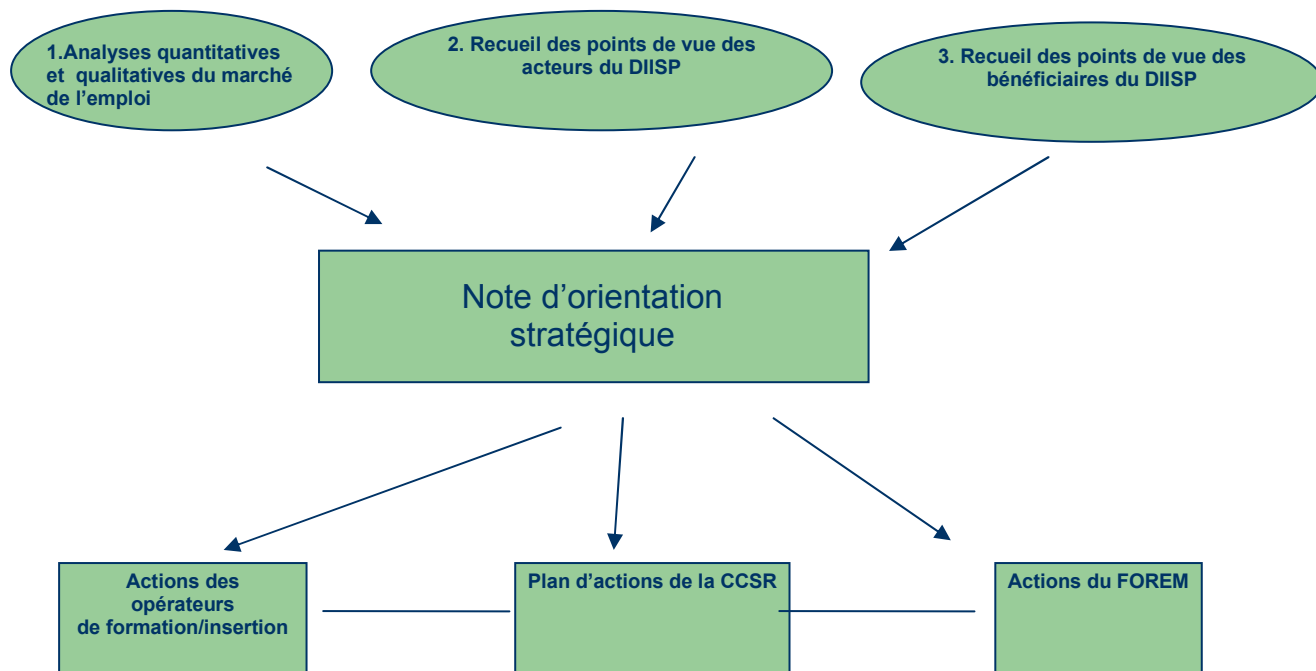
1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE CONCERT' ACTION

Le projet Concert'action se situe dans le cadre du Dispositif Intégré d'Insertion Socioprofessionnelle et donc de l'insertion socioprofessionnelle des personnes relativement éloignées de l'emploi. Il a pour objectif l'élaboration de notes d'orientation stratégique DIISP, leur mise en œuvre et leur évaluation par l'action conjointe de FOREM Conseil et des CSEF (CCSR).

Le projet Concert'action prévoit une approche à deux niveaux :

- Au niveau stratégique, l'établissement par le FOREM et le CSEF de notes d'orientation identifiant les objectifs et enjeux prioritaires pour la mise en œuvre du DIISP sur la sous-région. Les notes d'orientation sont alimentées par l'analyse socio-économique sous régionale et par les constats issus de la concertation avec les partenaires sociaux, les opérateurs du DIISP et les bénéficiaires.
- Au niveau opérationnel, des actions de terrain menées par les acteurs du DIISP (CCSR, FOREM, Opérateurs de formation/insertion,..) sur base de priorités du plan stratégique.

Les axes et les objectifs repris dans les notes d'orientation sont des points de vigilance, des recommandations qui seront prises en compte par le CSEF, lorsque de nouveaux projets lui seront soumis pour avis par le Forem, pour l'éligibilité de certains projets partenariaux (API, appels, ...). A terme, l'ambition est que les opérateurs puissent les intégrer progressivement au travers de leurs actions structurelles.



2. ACTIONS

Le projet aboutit pour l'exercice 2010 à la réalisation d'une note d'orientation qui est la première étape dans la pérennisation du dispositif mis en œuvre. Il faut donc dès à présent envisager d'enrichir et de faire évoluer cette note en entretenant le contact avec le terrain. Pour ce faire, les actions suivantes sont envisagées :

2.1 ACTION D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT « *ECOUTE ET PARTICIPATION* »

Dans l'optique de réaliser le diagnostic qui permet l'élaboration de la note d'orientation stratégique, recueillir les points de vue des bénéficiaires du DIISP est un des éléments indispensables.

Précédemment, un projet pilote a permis un premier apport en terme de perception du DIISP du point de vue des stagiaires. Un cahier d'interpellations, qui reprend les principaux constats exprimés et identifie les pistes à mettre en œuvre pour les concrétiser, a été réalisé et a permis d'intégrer les constats et points de vue des stagiaires lors du séminaire « Quelles priorités pour l'insertion socioprofessionnelle sur notre territoire » réunissant les acteurs du DIISP.

L'objectif de cette action est de poursuivre et de développer les pratiques collectives d'écoute et de participation des bénéficiaires du dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle (DIISP) auprès d'opérateurs de formation/insertion

Il s'agit de permettre aux opérateurs, anciens et nouveaux, de mettre en œuvre ces pratiques, en mettant à leur disposition les moyens en termes de ressources humaines et de compétences. Concrètement, il s'agit :

- d'accompagner 8 à 10 groupes de stagiaires dans des organismes volontaires
- d'approcher les organismes moins mobilisables sur ce champ, notamment les organismes relevant de la formation qualifiante
- de passer de l'expression individuelle des stagiaires à des constats transversaux se rapportant au fonctionnement global du dispositif.
- de soutenir la participation des stagiaires à certaines actions de terrain.

Il s'agit également de mettre en réseau les bonnes pratiques, les actions de terrain, les expressions sur lesquelles pourront s'appuyer le CSEF et le Forem pour déterminer les grandes priorités à soutenir sur le territoire.

L'animation de cette action sera confiée à un expert consultant externe, un appel d'offres sera lancé dans le courant du 1^{er} semestre 2010 pour attribuer le marché.

2.2 RENCONTRES REGULIERES AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN

Les acteurs du DIISP seront largement invités à donner leurs points de vue et solutions pour améliorer la mise en œuvre de celui-ci

L'objectif de ces rencontres est d'être perpétuellement à l'écoute du terrain pour avoir un diagnostic permanent des besoins, constats et propositions que ce soit avec les entreprises, les opérateurs, les partenaires sociaux, l'enseignement
Concrètement cela se traduit par :

- **L'organisation de séminaires thématiques** qui permettent de prendre le temps avec l'ensemble des acteurs de terrain, de faire le point sur le fonctionnement du marché de l'emploi et de la formation, d'amener les débats et constats des acteurs de terrain par rapport aux enjeux/priorités/orientations à imprimer sur la zone. Ces travaux doivent servir de base à la réalisation des notes d'orientation.
- **L'organisation de réunions d'échanges partenaires sociaux/opérateurs de formation/insertion** qui permettent de recueillir les témoignages concernant les besoins, les difficultés mais aussi les solutions face à certaines difficultés précises vécues par le terrain
- **Travaux avec des groupes « d'experts »** représentatifs des acteurs du DIISP sur le territoire

2.3 ANALYSES QUALITATIVES DU MARCHE DE L'EMPLOI

En complément des analyses statistiques réalisées par les Services de FOREM Conseil, dont notamment l'état des lieux socio-économiques, des analyses qualitatives à portée sous-régionale seront réalisées pour renforcer la connaissance du marché de l'emploi et de la formation et enrichir ainsi le diagnostic : enquêtes auprès des employeurs de la zone, analyse de parcours de stagiaires, poursuite de l'étude exploratoire sur les possibilités d'insertion au travail pour les publics éloignés de l'emploi,...

2.4 EVALUATION DES EFFETS DE LA NOTE D'ORIENTATION

Afin de pouvoir faire évoluer positivement la note d'orientation, il s'agira bien évidemment de pouvoir en évaluer les effets concrets sur le terrain. Cet exercice est relativement compliqué puisque la concrétisation des objectifs prioritaires de la note d'orientation échappe en grande partie à ses acteurs.

Néanmoins, cette évaluation se fera :

- au travers des rencontres régulières avec les acteurs de terrain (voir pt 2.1)
- au travers des réseaux du CSEF et des Services Relations Partenariales du Forem Conseil

PARTIE 2 : PLAN OPERATIONNEL 2010 DE LA CCSR

Construit sur base de la note d'orientation Concert'action, le plan d'actions 2010 de la CCSR prévoit des actions concrètes sur 4 des 5 priorités retenues dans la note d'orientation :

1. AXE 1 : DEVELOPPER, A L'ECHELLE DE NOTRE SOUS-REGION, UN SYSTEME D'ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

1.1 Action 1 Constitution de groupes de travail inter-opérateurs pour favoriser la mise en place d'un système d'accompagnement de qualité des demandeurs d'emploi

L'objectif de cette action est de développer, sur la sous-région et avec l'ensemble des acteurs du DIISP, un système d'accompagnement de qualité des demandeurs d'emploi s'appuyant sur le nouvel accompagnement individualisé mis en œuvre par le FOREM Conseil.

Sur base de la nouvelle manière d'accompagner les demandeurs d'emploi par le Forem conseil, il s'agira dans un premier temps de présenter et d'informer les acteurs de terrain de la manière dont l'accompagnement est prévu.

Ensuite, des groupes de travail seront mis sur pied pour :

- ❖ travailler concrètement aux liens à faire entre acteurs pour qu'un accompagnement de qualité soit prodigué aux Demandeurs d'Emploi. L'objectif étant que les liens et collaborations entre les Conseillers FOREM et les opérateurs de formation/insertion permettent de développer un accompagnement de meilleure qualité sur notre territoire.
- ❖ Organiser des focus groupe sur des points sensibles de l'accompagnement des demandeurs d'emploi :le passage du pré-qualifiant les solutions à dégager pour les Demandeurs d'Emploi qui ont besoin d'un accompagnement social,...

Les résultats attendus de cette action sont de développer et/ou renforcer les liens de collaboration entre acteurs de terrain, d'identifier des solutions aux problèmes rencontrés pour améliorer l'accompagnement des Demandeurs d'Emploi.

1.2 Action 2 Prise en compte de la diversité

Dans le diagnostic établi par les opérateurs de terrain, les freins à l'emploi sont pointés comme devant faire l'objet d'une attention particulière afin de guider le demandeur d'emploi vers une insertion sociale et professionnelle réussie. Partant

d'une action ciblée sur le « genre » proposée par le CIEP, la CCSR souhaite la mise en place d'une action plus large sur la diversité qui reste aujourd'hui un de ces freins à l'emploi.

L'objectif de cette action est de travailler sur la question des freins à l'emploi et à la formation sous l'angle des stéréotypes. Plus particulièrement, il s'agira de mettre en évidence les bonnes pratiques et établir des perspectives sur le long terme.

Pour obtenir un impact concret sur le « terrain », les étapes suivantes sont envisagées :

- ❖ Travailler avec différents opérateurs d'insertion de la région afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques concernant la question de la diversité et des stéréotypes (genre, âge, origine, handicap).
- ❖ Organiser, dans un premier temps, une rencontre de formation avec les opérateurs d'insertion, Notamment, une formation « stéréotypes et argumentations » qui pourra se poursuivre par une formation ambassadeur/ ambassadrice de la diversité, (formation à la diversité dispensée par l'expert du service diversité-égalité du Forem). La coordination étant assurée par le CSEF.
- ❖ Suite à cette formation, réfléchir à la manière d'implémenter chez les opérateurs ces bonnes pratiques. (adhésion de la hiérarchie, cohérence des actions, recherche d'outils pour mener à bien ce travail...)
- ❖ Opérer le même raisonnement avec les entreprises en adaptant l'horaire et les formations à leurs réalités de terrain.
- ❖ Viser le grand public avec une démarche encore à déterminer

2. AXE 2 : AMELIORER LA COMMUNICATION ET LA COLLABORATION ENTRE LES OPERATEURS EN TENANT COMPTE NOTAMMENT DES FREINS LIES AUX CONTRAINTES LEGALES ET REGLEMENTAIRES

L'objectif de cette action, fortement souhaitée par le secteur EFT/OISP, est de trouver des solutions qui permettent aux opérateurs de collaborer de manière optimale, dans l'intérêt du demandeur d'emploi, malgré les contraintes légales, budgétaires et réglementaires qui peuvent constituer des freins

2.1 Action 1 : Inventaire des freins par type d'opérateurs

Trop souvent, les actions partenariales entre un ou plusieurs opérateurs de formation/insertion avortent en raison de contraintes liées aux règles de fonctionnement imposées à ces organismes.

Il s'agira donc de réaliser, par famille d'opérateurs, l'inventaire des contraintes réglementaires qui nuisent au développement d'actions partenariales avec d'autres structures.. L'inventaire mettra également en évidence les dispositifs

existants au sein de chaque type d'opérateurs pour favoriser le partenariat. Dans la mesure du possible, ce relevé s'appuiera sur les travaux déjà réalisés au sein des différents secteurs. Ce relevé servira de base à l'action 2

2.2 Action 2 : Mise en place de groupes de travail

Sur base de l'inventaire des freins envisagé ci-avant, il s'agira de trouver des solutions pour permettre une collaboration efficace des opérateurs de formation/insertion de l'arrondissement de Mons.

Le travail débutera avec un premier groupe ciblé sur le secteur EFT/OISP qui est à la base de la proposition d'action et qui est déjà fortement impliqué dans la réflexion

Par la suite d'autres groupes, notamment sur les freins transversaux, seront mis en place.

3. AXE 3 : SOUTENIR L'IMPLICATION DES EMPLOYEURS DANS LES ACTIONS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET DANS LE FONCTIONNEMENT DU DIISP

3.1 ANALYSE DES PRATIQUES DE RECRUTEMENT DES PETITES ENTREPRISES EN COLLABORATION AVEC L'UCM.

Les discussions en groupe de travail lors du séminaire d'octobre 2009 ont mis en lumière une série de préoccupations des partenaires du DIISP quant à la relation du monde de l'insertion/formation avec celui des entreprises. Il ressort en effet

- une méconnaissance mutuelle des deux mondes.
- le sentiment que les modes de recrutement des employeurs, essentiellement les PME et TPE qui composent 8/10 des établissements locaux, tendent à désavantager les franges les plus fragilisées de la réserve de main d'œuvre.
- que certains employeurs ont tendance à surévaluer leurs besoins en compétences
- que certains employeurs méconnaissent l'offre de service en matière de formation/insertion et ignorent les acquis des stagiaires sortant de ces formations.

En filigrane, les participants semblent faire le lien entre des procédés de recrutement perfectibles et des dysfonctionnements sur le marché du travail au détriment de ceux qui y sont déjà les moins favorisés.

L'enquête visera, au travers d'une approche compréhensive des modalités de recrutement, à identifier les différentes pratiques de chefs de petites entreprises et d'en identifier l'impact sur le marché du travail. Ce faisant une série de renseignements connexes seront récoltés tels que : le volume des besoins de main d'œuvre des entreprises, le poids éventuel des critères de sélection, la connaissance

qu'ont les employeurs des opérateurs de formation/insertion, leur appréciation sur les expériences précédentes de recrutement de travailleurs ou de stagiaires, les perspectives à court et moyen termes d'embauches,...

3.2 Tables rondes du marché de l'emploi

Afin de favoriser un rapprochement entre les opérateurs de formation/insertion et les employeurs de sa zone de compétences, le CSEF de Mons organise régulièrement des tables rondes sur des sujets, notamment liés à la connaissance du marché de l'emploi et de la formation, qui permettent les échanges et le dialogue entre les différents acteurs du Dispositif Intégré d'Insertion Socioprofessionnelle.

Il s'agit donc de diffuser, vers les opérateurs de formation, les employeurs et les représentants syndicaux, les résultats des actions d'analyse des besoins du marché réalisées par ailleurs par le CSEF (notamment projet PEE, études sectorielles prévues au plan d'actions du CSEF) ou par d'autres organismes partenaires (FOREM Conseil AMEF, IWEPS,..)

4. AXE 4 : COLLABORER A L'AMELIORATION DE L'INFORMATION RELATIVE AUX OBJECTIFS ET AU FONCTIONNEMENT DU DIISP, NOTAMMENT VERS CERTAINES CIBLES PRIORITAIRES (ENTREPRISES, DEMANDEURS D'EMPLOI, AGENTS DE 1ERE LIGNE)

4.1 Action 1 : Outils de diffusion de l'information de la CCSR : Exploitation et développement

Au fil des années, la CCSR de Mons a mis au point des outils visant à assurer la diffusion de l'information relative à ses actions et au fonctionnement du DIISP. L'objectif étant d'aller au-delà des membres des instances et d'impliquer l'ensemble des acteurs du marché de l'emploi et de la Formation.

Il s'agit donc ici d'assurer la continuité de fonctionnement et le développement de ces outils de diffusion de l'information déjà mis en place par notre CCSR à savoir :

- Le site internet du CSEF
- Le site internet « Passeport pour l'emploi » et sa plateforme partenariale
- La newsletter CSEF/CCSR diffusé trimestriellement à l'ensemble des acteurs du DIISP de la zone

4.2 Action 1 guide pratique de l'insertion socioprofessionnelle

Le DIISP et son fonctionnement reste encore pour certains acteurs un dispositif nébuleux. L'information multiple et les sources nombreuses participent à cette confusion.

C'est dans ce contexte que le CSEF et le Carrefour Emploi Formation s'étaient associés pour proposer un outil de présentation simple et complet de l'offre de formation/insertion sur l'arrondissement de Mons : Le Passeport pour l'Emploi. Les contacts avec les acteurs de terrain font remonter le besoin d'aller encore plus loin dans le souci de rendre l'information accessible à tous.

L'objectif de cette action est donc de proposer des outils qui pourront compléter ceux déjà existants (notamment le passeport pour l'emploi) en vue d'informer efficacement les différents acteurs ciblés que sont les demandeurs d'emploi, les agents de 1ere ligne et les employeurs

Pour ce faire, il est prévu de réaliser un guide très pratique de l'utilisateur du DIISP, style « routard de l'emploi » . Celui-ci serait une nouvelle fonction du « passeport pour l'emploi » à destination du public des demandeurs d'emploi et les agents de 1ere ligne.

Si l'outil est efficace, un développement similaire sera envisagé, spécifiquement pour les employeurs.